



**HUISSIERS
RÉUNIS**

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

**Office de LA TOUR DU PIN
Marie-Christine MAGES**

Commissaires de Justice Associés

38 Boulevard Gambetta
38110 LA TOUR DU PIN

Mail : iseredrome@huissiers-reunis.fr

Paiement par CB : www.mages-huissiers.fr

Accueil : 04.74.97.02.47

Constat : 04.37.05.05.03

**L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ ET LE TREIZE MARS
A 13 HEURES ET 25 MINUTES**

A la requête de la **Monsieur le Comptable de Recouvrement Spécialisé du Rhône**, dont le siège social est situé 3 Rue de la Charité 69002 LYON, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social.

Faisant élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne de Maître GRIFFAULT Alexine, Avocat associé de la SELAS AGIS, Avocat au Barreau de VIENNE, y demeurant 4 Place Saint Pierre 38200 VIENNE, et ayant pour Avocat Maître CHARVOLIN Florence, Avocat associé de la SELARL ADK, Avocat au Barreau de LYON, y demeurant Immeuble le Britannia Bâtiment A, 20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON Cedex 03, où pourront être notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles, et toutes significations relatives à la saisie dont il s'agit.

Agissant en vertu et pour l'exécution des impôts sur le revenu de l'année 2019, mis en recouvrement le 31.12.2022 et sur le revenu de l'année 2020 mis en recouvrement en date du 31.12.2022, et garantis par l'hypothèque légale du Trésor en date du 11.01.2023 publiée au SPF de VIENNE en date du 11.01.2023 sous les références 3804P05 2023V206.

Suivant un commandement de payer valant saisie signifié en date du 13.12.2024, délivré par Maître DELARUE Xavier, Commissaire de Justice associé au sein de la SELARL HUISSIERS REUNIS, Office de Mornant (69).



A l'effet de dresser le Procès-Verbal descriptif des biens immobiliers ci-après désignés :

Sur la commune de VIENNE (38460), un tènement immobilier sis 1 Chemin Noir portant sur un garage, le tout figurant au cadastre de ladite commune section BI numéro 530 pour une contenance de 30 CA.

Ensemble, toutes les appartenances, dépendances, servitudes et mitoyennetés desdits biens sans aucune exception ni réserve par destination appartenant à :

Monsieur xxx

Pour l'avoir acquis aux termes d'un acte reçu par Me DUVAL ORMEZZANO Armelle, notaire à VIENNE en date du 05.06.2018 dont une expédition a été publiée auprès du Service de la Publicité Foncière de VIENNE le 21.06.2018 sous la référence Volume 2018P04409.

*Je soussignée Marie-Christine MAGES, Commissaire de Justice associée
au sein de la SELARL HUISSIERS REUNIS, titulaire d'un Office
près le Tribunal Judiciaire de BOURGOIN-JALLIEU
en résidence à LA TOUR DU PIN (Isère),*

Me suis rendue sur la commune de **VIENNE (38200)**, 1 Chemin Noir, propriété de Monsieur xxx

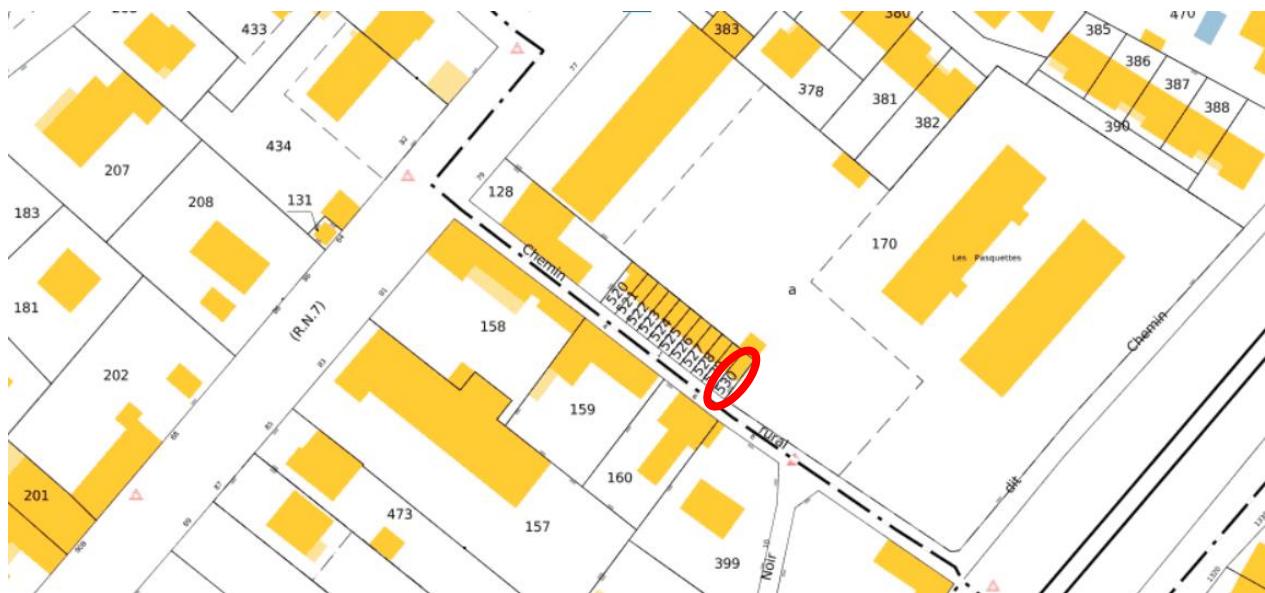
Rendez-vous a été pris ce jour avec Monsieur x afin de réaliser le présent procès-verbal descriptif. Contacté ce jour à 11 heures téléphoniquement, il m'indique qu'il ne sera pas présent mais que l'accès est libre et qu'il m'adresse un mail en ce sens afin de me permettre de réaliser le présent procès-verbal descriptif.

Je me suis présentée à ladite adresse, et en présence de Monsieur FERRAZ Philippe, diagnostiqueur au sein du Cabinet MEHU, 15 rue des Branches à L'ISLE D'ABEAU (Isère), chargé par mes soins de procéder aux diagnostics requis :

- Certificat de superficie
- Diagnostic amiante
- Etat des risques et pollution

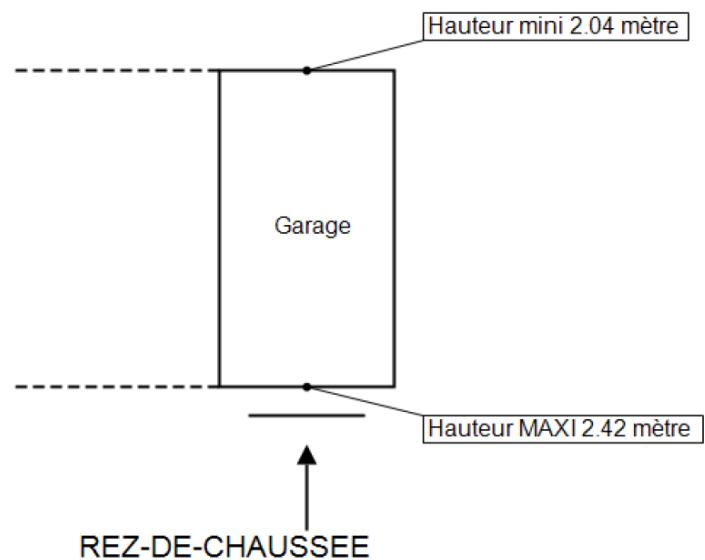
Le bien, objet du présent, est situé à **VIENNE (38200)**, 1 Chemin Noir, canton de VIENNE (environ 31 051 habitants données INSEE 2021 –intercommunalité CC de Vienne et Gartempe), à environ 39 kilomètres de l'aéroport de Lyon Saint Exupéry, 33 kilomètres environ de la ville de LYON (Rhône), (données Google Maps).

Image importée par mes soins de retour à l'étude via le site cadastre.gouv.fr



Il s'agit d'un garage.

Afin de faciliter le positionnement des pièces, les croquis établis par le Cabinet MEHU sont insérés au présent :





GARAGE D'UNE SURFACE DE 14.90 m²

Sol : Dalle béton

Murs : Panneaux de béton préfabriqués

Plafond : Poutrelles métalliques et panneaux en fibre de ciment

Ouvertures :

- Une porte de garage métallique, ouverture manuelle.

Je constate la présence d'un conduit de fluide en PVC et fibre de ciment.

Conditions d'occupation :

Selon déclaration qui m'est faite par le requis, le garage est inoccupé.

Rapports d'expertises :

Monsieur FERRAZ Philippe, diagnostiqueur au sein du Cabinet MEHU, m'a déclaré que les diagnostics immobiliers obligatoires sont :

- Certificat de superficie.
- Diagnostic amiante.
- Etat des risques et pollution

Rapport amiante :

Le diagnostic ainsi réalisé révèle la présence de matériaux et produits contenant de l'amiante, le tout suivant rapport établi par le Cabinet MEHU, en date du 13.03.2025, annexé au présent.

Etat des risques et pollutions :

Le diagnostic réalisé par le Cabinet MEHU en date du 13.03.2025, annexé au présent, auquel il convient de se reporter pour la synthèse.

Mes constatations étant terminées, je me suis retirée.

Les 6 clichés photographiques sont annexés au présent.

Et de tout ce qui précède, j'ai, Commissaire de Justice susdit et soussignée, dressé le présent **PROCES-VERBAL DESCRIPTIF**, sur 10 pages, auquel est annexé les rapports de diagnostics établis par le Cabinet MEHU, visés supra, ainsi que la matrice cadastrale relative au bien.

Coût : Comme à l'original.





HUISSIERS
RÉUNIS





HUISSIERS
RÉUNIS





HUISSIERS
RÉUNIS





HUISSIERS
RÉUNIS





HUISSIERS
RÉUNIS





HUISSIERS
RÉUNIS

